



**Féeries**

Études sur le conte merveilleux, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle

**3 | 2006**

**Politique du conte**

---

## La tyrannie des contes détruite

Histoire et fiction heuristique chez l'abbé de Choisy

**Fabrice Preyat**



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/feeries/166>

ISSN : 1957-7753

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2006

Pagination : 299-327

ISBN : 2-84310-082-8

ISSN : 1766-2842

### Référence électronique

Fabrice Preyat, « La tyrannie des contes détruite », *Féeries* [En ligne], 3 | 2006, mis en ligne le 04 mai 2007, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/feeries/166>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

© Féeries

---

# La tyrannie des contes détruite

Histoire et fiction heuristique chez l'abbé de Choisy

Fabrice Preyat

---

Pour entrer dans les terres de nos adversaires, et y faire du dégât, je me pare tant que je puis de leurs livrées, étudiant leurs artifices pour les contrimenter, afin de donner le change au lecteur par cette bonne tromperie et lui faire avaler des pilules sous des confitures.

Jean-Pierre CAMUS, *Les entretiens historiques* (1639).

- 1 RÉDIGÉES EN RÉACTION AU PHÉNOMÈNE DE MODE des contes de fées, les *Histoires de piété et de morale* se répartirent en deux volumes parus respectivement en 1697 et en 1710. L'engouement du public pour les narrations de l'abbé de Choisy présida à plusieurs rééditions, en 1710 et 1711 pour le premier volume, en 1718 pour le second<sup>1</sup>. La parution de deux éditions posthumes, en 1729 et en 1735, confirma le sort généralement réservé aux recueils de contes et de nouvelles. Aussi l'éditeur du *Recueil d'histoires sacrées et profanes, propres à former le cœur et l'esprit* laissa-t-il entendre le plus grand respect pour l'entreprise idéologique de l'auteur tout en prenant la liberté d'en modifier le titre, de ne retenir assez subjectivement qu'un nombre limité de textes, désormais privés de tout récit cadre, habilement refondus ou raccourcis et appelés à se succéder selon un dessein bien éloigné de l'intention première de Choisy. Pierre Simon sacrifiait ainsi quelques « fantaisies » de l'écrivain au goût du public, « fantaisies » qu'il espérait honorablement compenser par son *Avis au lecteur* :

Le but de l'Auteur étoit d'inspirer à une grande Princesse des sentimens dignes de son rang ; en lui mettant devant les yeux les plus grands modèles de l'Antiquité, il cherchoit à l'instruire, & en même tems à l'amuser ; c'est pourquoi on ne doit point être surpris si parmi ces Histoires on en trouve quelques-unes écrites d'un stile simple et naïf. L'Auteur voulut tenter cette voye, pour exciter davantage l'attention de cette jeune Princesse ; il y réussit parfaitement, et l'on ne doute pas que ce ne fût cette tentative qui donna occasion à tant d'Histoires fabuleuses, sous le nom de Contes de Fées, bien différentes de celles-ci ; elles pouvoient à la vérité amuser la Princesse, mais elles n'étoient pas faites pour l'instruire ; il n'appartient qu'aux

Auteurs d'un certain mérite de mêler l'utile à l'agréable. Ces deux avantages se trouveront réunis dans les sujets qui composent ce Volume [...]².

- 2 Si Choisy, à qui l'on attribua erronément la paternité de *La Belle au bois dormant*<sup>3</sup>, fut tenté, un temps, de consacrer sa plume au merveilleux féerique, il afficha toujours cependant un certain scepticisme face à un genre placé d'emblée sous les autorités tutélaires de M<sup>me</sup> d'Aulnoy, de Charles Perrault et de M<sup>lle</sup> Lhéritier. Loin d'être à l'origine de la vogue parisienne des fées, il réduisit ces créatures fantastiques à l'impuissance, à l'instar de la colérique Tigrine dont la passion malsaine pour un humain confinait au ridicule, dans l'atmosphère médiévale de *l'Histoire de la princesse Aimonette*. Cet unique conte de fées que le marquis d'Argenson sauva des portefeuilles de Choisy n'était pourtant pas dépourvu de liens avec la commande des *Histoires de piété et de morale*<sup>4</sup>. Sous le nom du personnage principal, se devinait aisément la grâce de la duchesse de Bourgogne dont l'arrivée à Versailles, en 1696, avait provoqué l'émulation de la petite société mondaine des conteurs. L'ironie décochée au merveilleux, héritée des *Contes* de Perrault et de sa nièce, y présageait l'acharnement de M<sup>me</sup> d'Auneuil dont les *Nouveaux contes*, parus en 1702, sous le titre de *La Tyrannie des fées détruite*, furent à leur tour dédiés à la future dauphine<sup>5</sup>. L'*Avertissement* du premier tome des *Histoires* publia explicitement l'ambition qu'avait Choisy d'éradiquer un genre qui avait excité la fureur de quelques pécores :

Il y a douze ou quinze ans que les Dames saisirent les Contes de Fées avec tant de fureur, qu'elles ne vouloient plus entendre parler d'autre chose : les ouvrages les plus solides cedoient à l'Oiseau Bleu, & la superbe rue saint Jacques se voyoit humiliée devant les degrés de la sainte Chapelle.

- 3 Le conte affichait sans vergogne un merveilleux surnaturel, le plus généralement profane, dont s'émut très tôt le parti dévot. Commande fut aussitôt passée à l'abbé, sommé de rectifier le désordre de telles fictions dont les implications sociales, politiques et religieuses ne pouvaient échapper aux contemporains :

De bonnes ames crurent devoir s'opposer à un goût bizarre capable de gâter de jeunes esprits, qui reçoivent aisément les premières impressions. Ils s'assemblerent & conclurent que pour exterminer les Fées, il falloit donner au public quelque chose de meilleur.

- 4 Les commanditaires ne se contentèrent pas de cette impulsion donnée à la verve apologétique de l'abbé mais esquissèrent simultanément l'esthétique qui devait illustrer leur éthique :

Ecrivons, dit l'un d'eux, de petites histoires véritables, amusantes, courtes, pleines d'événements merveilleux qui attirent la curiosité & fixent l'attention ; que la piété y règne, qu'on y trouve la bonne morale, que les plaisirs innocents y soient permis & même approuvés ; que cela soit écrit d'un style léger, qui se fasse lire [...]⁶.

- 5 Soucieux de placer le succès de son ouvrage sous les auspices des plus puissantes autorités du royaume et attentif à proposer la cour de la duchesse de Bourgogne comme modèle de réformation des mœurs françaises, Choisy représenta à la fois commanditaires et destinataires dans le récit cadre qui englobait et partageait les histoires du second tome. Sous des anagrammes transparentes, il caricatura plusieurs courtisans qui, rassemblés autour du roi de Martane – Louis XIV –, déguisaient mal leur asservissement et leur ennui sous les poncifs de l'*ethos* galant. Derrière le masque de la princesse Adeline se dissimulait le visage de Marie-Adélaïde de Savoie ; sous le portrait tempéré d'Ismène, éclataient les traits et les vertus de M<sup>me</sup> de Maintenon, confite dans la dévotion. Sous le nom d'Edul, le lecteur décodait aisément le reflet de la duchesse du Lude, partie à la rencontre de la jeune Marie-Adélaïde lors du voyage qui la mena de Turin à Versailles.

« Vagnad » ne représentait que le miroir de « Dangeau », désignant ouvertement le marquis Philippe de Courcillon, promu chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Au gré d'une fiction qui mythifiait l'union matrimoniale de la fille de Victor-Amédée de Savoie avec le petit-fils de Louis XIV, Choisy consacrait la réconciliation des maisons française et savoyarde. Il célébrait la conclusion heureuse de la Ligue d'Augsbourg par la signature de la paix de Ryswick. Il n'hésitait pas non plus à prêter à sa voix des inflexions faussement prophétiques afin d'annoncer le mariage de la sœur cadette de la duchesse, Marie-Louise-Gabrielle, avec le duc d'Anjou, appelé sous le nom de Philippe V à présider à la destinée du royaume d'Espagne. Il laissait alors présager une paix qui prit, sous la pression des coalisés, la tournure tragique d'une guerre de dévolution. Le personnage de la « Nourrice », seul acteur type et, par essence, figure sociale déficitaire, fut projeté par son créateur au cœur de cette fiction au réalisme exacerbé, suscitant un contraste inédit entre son caractère éminemment populaire et le rôle que la bienséance lui interdisait de jouer dans l'Histoire que s'efforçaient d'écrire les plus grandes monarchies d'Europe. Cette anomalie dut considérablement gêner Pierre Simon, au point de condamner cette intrusion incompatible avec la dignité des préceptorats des enfants de France, immanquablement suggérés par Choisy, et sur lesquels la nation avait progressivement reporté l'espoir d'un avenir meilleur. Le duc de Beauvillier, dont l'abbé inversa le patronyme – Saint-Aignan – afin de composer le personnage d'Agnacin, rendait présentes les réformes dessinées dans la *camarilla* qui s'organisait autour du petit-fils du roi. Sous Louis XI, l'imprimeur s'empessa de supprimer purement et simplement le texte insérant, soit qu'il le jugeât incompatible avec le goût de son public et l'évolution du régime, soit qu'il n'en perçût jamais la véritable fonction. Quelle que soit l'alternative retenue, le résultat consista en une négation singulière de la dimension symbolique qui résidait dans la confrontation de la réalité prosaïque de la nourrice et de l'acculturation des masses avec le bon ton de la vie curiale et l'éducation des princes. Monopolisée par les tenants du « mythe fondateur<sup>7</sup> » qui exposaient à travers elle l'origine fantaisiste des récits folkloriques, la nourrice, mise en contraste avec l'aristocratie, figurait au niveau social la distance qui, sur le plan littéraire, séparait ses « récits insérés » de ceux de ses concurrents. La diégèse était en effet organisée selon le plan d'un concours de récitations qui, dans son déroulement, reproduisait ouvertement la hiérarchie du champ littéraire, savamment infléchi par les visées dévotes. Les narrations balayaient un large éventail de genres qui oscillaient entre la légende, la nouvelle galante, le roman, l'anecdote, l'hagiographie et les nouvelles codifications du genre historiographique.

- 6 Un seul protagoniste, Fénelon, paraît curieusement absent de ce tableau où théologie, politique, pédagogie et littérature devaient confondre leurs frontières en tirant profit de la porosité des genres.
- 7 Treize années séparèrent la publication des deux livres d'*Histoires* sans que Choisy eût jamais le souhait de justifier son silence : « Les personnes Augustes à qui elles furent présentées, en parurent assez contentes ; & cependant par des raisons, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, ce petit ouvrage demeura dans le cabinet<sup>8</sup> ». Le second opuscule paraît pourtant avoir été très tôt achevé, quasiment dans le temps de l'impression du premier tome, s'il faut en croire les dénigrement de Courtilz de Sandras. Les *Annales de la cour de Paris*, pour les années 1697 et 1698, firent en effet état du désir de l'auteur de « faire merveilleusement sa cour » en s'occupant de « cette princesse » et en composant « une relation de ce qui lui était arrivé depuis son départ de Turin<sup>9</sup> ». L'abbé d'Olivet chercha en vain un exemplaire qui répondît aux allégations du gazetier. C'est

visiblement sous les clefs de notre récit cadre que résidait la fiction. Son élaboration aurait ainsi coïncidé avec l'exacerbation de la querelle du quiétisme. Le 26 juillet 1697, une lettre de Louis XIV adressée au pape demandait à la curie romaine de se prononcer officiellement sur la doctrine de l'*Explication des maximes des saints*, rédigée depuis plus d'un an. Une semaine plus tard, l'archevêque de Cambrai recevait l'ordre de se retirer dans son diocèse avant que ne fût publiée la *Déclaration* des évêques de Noailles, de Meaux, et de Chartres contre l'ouvrage de Fénelon. Au cours des mois qui suivirent, la situation ne cessa de s'envenimer, menant à l'incarcération de M<sup>me</sup> Guyon, en juin 1698, à la publication de la *Relation du quiétisme* de Bossuet, et finalement, pour Fénelon, à la privation du titre et de la pension de précepteur des enfants de France, en janvier 1699. Le 12 mars de la même année, le bref *Cum alias* d'Innocent XII vint entériner la condamnation de vingt-trois propositions de l'*Explication des maximes des saints*. La réserve de Choisy pourrait amplement se satisfaire de ces paramètres théologico-politiques auxquels s'ajoutait sa parenté avec M<sup>me</sup> de Miramion, proche amie de M<sup>me</sup> Guyon<sup>10</sup>. Il n'est pas non plus exclu que ses affinités spirituelles ne lui aient fait craindre plus directement d'être enveloppé dans la disgrâce de l'archevêque de Cambrai. En 1688, l'abbé avait en effet réuni des *Pensées chrétiennes sur divers sujets de piété*, dont l'origine avouée remontait aux manuscrits du Père Jean-Joseph Surin. En révélant ses accointances avec le mystique, Choisy avait pour ambition de donner à ses réflexions « un nouveau tour », en corrigeant les inexactitudes de langage, pensant qu'elles « s'insinueraient » dès lors « plus aisément dans les esprits des gens du monde » qui en avaient « le plus besoin<sup>11</sup> ».

- 8 Or, les ouvrages du Père Surin, pour la plupart remaniés avec plus ou moins de fidélité et mis en circulation par ses disciples, refirent précisément surface au cœur des arguments échangés par Bossuet et Fénelon à la fin des années 1690. Trente ans plus tôt, l'évêque de Meaux avait approuvé, au nom de la Compagnie du Saint-Sacrement, le *Catéchisme spirituel* du père jésuite. En 1667, il avait encore donné son aval pour l'impression des *Fondements de la vie spirituelle, tirés du Livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, fruit du même auteur. Les efforts déployés par Fénelon afin de justifier la tradition mystique soulignèrent cette nouvelle incohérence dans la doctrine défendue par le représentant de l'Église gallicane<sup>12</sup>. Ces contradictions pouvaient mettre Choisy à l'abri des foudres de l'évêque d'autant plus que Bossuet s'évertuait depuis 1687 à distinguer ouvrages dogmatiques et ouvrages de piété, exigeant de ces derniers moins d'exactitude<sup>13</sup>. Choisy trouva également chez l'abbé Claude Fleury, qui succéda à Fénelon, dans les préceptorats princiers, une plus grande ouverture à la mystique. De 1674 à 1682, Fleury avait eu soin de se procurer les vies édifiantes ou les lettres des principaux représentants du mysticisme français ou espagnol, qu'il n'hésita pas à approuver dans ses entretiens avec M. de Gaumont<sup>14</sup>. Bossuet, nommé aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1696, dut néanmoins se montrer particulièrement suspicieux et plus attentif encore aux publications de ses collaborateurs. En 1684, Choisy s'était déjà distingué par *Quatre Dialogues* sur l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu, la Providence et la religion, co-écrits avec l'abbé de Dangeau. Ces pièces, qui connurent un réel succès dans le monde, furent louées par Bayle mais saluées avec alacrité par Jurieu et les refuges protestants qui attaquèrent la foi chancelante de deux nouveaux convertis, placés dans l'entourage immédiat de l'évêque de Meaux, alors sur le point de livrer au public son *Histoire des variations des Églises protestantes*<sup>15</sup>. Le secrétaire du prélat se montra tout aussi réservé sur l'ouvrage et avoua son embarras devant la fragilité de la doctrine qui y était défendue et

qui laissait voir « dès l'abord et partout que ces messieurs avaient été un peu incrédules<sup>16</sup> ». Enfin, les *Histoires de piété et de morale* connurent une première existence sous le titre abrégé d'*Histoires de piété* dont le financement fut assuré par le patronage de Saint-Cyr. Elles incarnaient une contribution supplémentaire venue se greffer sur une collaboration initiée dès septembre 1686 par l'insertion du *Journal du voyage de Siam* dans les récréations des jeunes ludoviciennes. Entre 1687 et 1692, le mécénat de M<sup>me</sup> de Maintenon se poursuivit par le financement d'une *Vie de David*, d'une *Vie de saint Louis*, et d'une nouvelle traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*<sup>17</sup>. L'épouse morganatique du roi s'en estima longtemps satisfaite et continua, jusqu'en 1702, de calquer ses nouvelles exigences pédagogiques et littéraires sur le travail mené en concertation avec l'abbé de Choisy : « Je vous conjure de descendre non à des contes de fées ou de peau d'âne, je n'en veux point, mais à lire *La cour sainte* remplie d'histoires touchantes, agréables, véritables, et telles que je les voudrais, si elles étaient mieux enchâssées, ou absolument détachées<sup>18</sup> ». Un temps séduite par les « mignotages fantaisistes » de M<sup>me</sup> Guyon, M<sup>me</sup> de Maintenon avait depuis publié hautement son revirement et accéléra l'éviction de l'archevêque de Cambrai, qui avait vu dans le sanctuaire, où il fut ordonné, la perspective d'une rénovation spirituelle de la France<sup>19</sup>. Le refus signifié, dès 1696, par l'égérie du roi aux duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, alors qu'elles convoitaient la charge de première dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, constitua un premier signe incitant Choisy à redoubler de prudence. La prise de position, aux côtés de Bossuet, de Godet des Marais, confesseur de la fondatrice de la maison de Saint-Louis où la jeune duchesse accomplit une part de son apprentissage, dut confirmer notre abbé dans sa sage abstention. Entre le premier et le second recueil, l'on observe ainsi la mise en sourdine de tonalités proprement mystiques. Les effusions de larmes s'estompent et l'on aurait peine à retrouver dans la mise en scène de Marie-Adélaïde de Savoie les mortifications et l'opprobre dont sainte Elisabeth de Hongrie fut la victime. En « buvant à longs traits dans le Calice du Seigneur », l'héroïne avait dénoncé la vanité de l'ordre terrestre et assimilé ses souffrances à celles du Christ afin de renouer, par de « délicieuses incommodités », avec les oxymores chers aux quiétistes<sup>20</sup>. D'un point de vue à la fois doctrinal et politique, le portrait de Fénelon était condamné à être banni de la fiction. La figuration du duc de Beauvillier, qui s'était justifié de son « guyonisme » devant Louis XIV, et avait joui d'une faveur extraordinaire qui le porta successivement, entre 1689 et 1693, à occuper la charge de gouverneur auprès des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, représentait une hardiesse suffisante derrière laquelle on lirait plus discrètement l'influence de Fénelon. La présence de personnages paraissant démentir cette audace offrait à l'auteur une nouvelle garantie d'impunité. En passant sur les raisons qui retardèrent la distribution du second tome des *Histoires de piété et de morale*, Choisy se gardait habilement d'éveiller les soupçons de la censure. Dans le même temps, les traits d'Agnacín confirmaient sa compromission avec un parti qui, en 1710, s'était réformé et continuait d'être dirigé depuis Cambrai, par l'archevêque.

- 9 Aux côtés de M<sup>me</sup> de Maintenon, le duc de Beauvillier imprima une orientation déterminante aux recueils, comme en témoignent les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, publiés à titre posthume :

M. le duc de Beauvilliers [...] m'a dit plusieurs fois qu'en insinuant, comme je fais dans mes histoires, des maximes de religion, de piété, de tendresse pour le peuple, et les écrivant d'une manière qui force à lire les moins adonnés à la lecture [...], je faisais un plus grand bien, et rendais à Dieu un service plus agréable, qu'en faisant douze missions. « Il y a, me disait-il, beaucoup de gens propres à faire le catéchisme, et fort peu ou presque point capables de faire des livres qui se fassent lire »<sup>21</sup>.

- 10 L'*Histoire de Charles v*, dont ne se lassait pas le duc de Bourgogne, avait confirmé Beauvillier dans ses sentiments<sup>22</sup>. Par petites touches, Choisy rendit hommage à son protecteur et induisit l'intertextualité de ses recueils avec l'ouvrage *De l'éducation des filles*. Fruit d'un premier mémoire, achevé en 1685, ce traité constitua avant tout une œuvre de circonstance, souhaitée par Henriette-Louise Colbert et son époux afin de satisfaire à l'apprentissage de leurs filles. Remis sur le métier, l'ouvrage fut repensé, divisé en chapitres et augmenté afin de constituer un volume qui parut au printemps 1687<sup>23</sup>. À travers l'opuscule, Choisy renouait également avec les sources de l'archevêque. Parmi celles-ci se distinguait principalement l'influence de Claude Fleury et du *Catéchisme historique* (1683), réédité l'année de parution du *Traité du choix et de la méthode des études* (1686). Notre vulgarisateur mondain emprunta à ces contributions des observations rationnelles communes et se conforma au plan d'étude dégagé par les éducateurs. Soucieux de joindre l'utile à l'agréable, il suivit à la lettre une morphologie qui convenait idéalement à ses recueils et qui lui indiquait un choix de récits qu'il prit la liberté d'amplifier :

Il ne manque aux enfants que deux choses pour bien raisonner : l'attention et l'expérience. La mobilité de leur cerveau [...] fait qu'ils ne peuvent considérer longtemps un même objet, et encore moins remarquer l'ordre et la liaison de plusieurs choses. [...] Le défaut d'expérience est le premier auquel on peut remédier [...] on leur contera des histoires utiles, comme celles de la religion et celles de leur pays [...] je voudrais qu'on leur donnât [les premières instructions] sans qu'ils s'aperçussent que l'on eût dessein de les instruire [...] il faut les engager autant qu'il est possible par le plaisir<sup>24</sup>.

- 11 Sur ces points, la connivence de Fleury et de Fénelon était absolue. Elle s'épanouissait dans la stigmatisation désormais courante des contes dont elle désirait avant tout la christianisation des thématiques et l'adoption du merveilleux biblique, au gré d'une éducation mondaine et politique inséparable des volets de la spiritualité :

Les enfants aiment avec passion les contes ridicules ; on les voit tous les jours transportés de joie, ou versant des larmes au récit des aventures qu'on leur raconte ; ne manquez pas de profiter de ce penchant [...] recontez l'histoire de Joseph, faites parler ses frères comme des brutaux [...] que Joseph parle lui-même [...] ; cette représentation naïve jointe au merveilleux de cette histoire, charmera un enfant [...] la meilleure manière de faire une narration [...] est de la rendre courte, simple et naïve, par les choix des circonstances qui représentent le mieux le naturel de chaque chose. Il faut tâcher de leur donner plus de goût pour les histoires saintes que pour les autres, non en leur disant qu'elles sont belles, ce qu'ils ne croiraient peut-être pas, mais en le leur faisant sentir sans le dire. Faites-leur remarquer combien elles sont importantes, singulières, merveilleuses, pleines de peintures naturelles et d'une noble vivacité<sup>25</sup>.

- 12 Choisy puisa chez Fénelon l'idée d'incorporer « les aventures délicieuses de Tobie », la vie d'Esther, mais aussi l'histoire étonnante des premiers solitaires. Les *exempla* fournis par la dévotion des martyrs, à l'instar de Jeanne d'Arc, ou par la piété du premier roi de Jérusalem, Godefroy de Bouillon, scellaient la leçon par une comparaison pourtant explicite avec la figure païenne de Théodoric qui « fut un exemple terrible, que sans la véritable foi, il n'y a point de véritable vertu<sup>26</sup> ».
- 13 L'approche physiologique des capacités cérébrales de l'enfant imposait d'emblée un choix sévère. Il convenait d'être vigilant afin de ne « verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquisées ». En vertu de sa « nature molle », « les premières images » gravées dans un cerveau vierge, y étaient « les plus profondes », raison



supplémentaire pour n'y inscrire que ce que l'on « souhaitât qui y demeurât toute la vie<sup>27</sup> ». La conformation des premières impressions réclamait une attention de tous les instants et une vision prospective de l'enseignement : « On croit que tout est bon pour les enfans : mais ils deviendront hommes ; & ces premières impressions peuvent les rendre trop crédules ou leur donner du mépris pour tout ce qu'ils ont appris dans l'enfance, sans distinguer le solide<sup>28</sup> ». Le principe d'imitation, consécutif à l'ignorance du pupille<sup>29</sup>, rappelait l'urgence de modèles irréprochables, interrogeait les conditions d'exercice de la raison et, sur un plan plus vaste, questionnait les modes d'adhésion à la croyance. Le *Mémoire pour les études des Missions orientales* avait clairement stipulé cette problématique qui replaçait l'expansion du message religieux au cœur des modalités de réception de la Tradition chrétienne, elle-même innervée d'une tension permanente entre réalité, vraisemblance et fiction : « Il faut, écrivait Fleury, convenir de règles sur lesquelles est fondée toute la créance humaine ; voir ce qui peut obliger un homme de bon sens à croire les faits qu'il ne fait pas lui-même<sup>30</sup> ». À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, suite à l'impulsion de Spinoza et de Richard Simon, la question du traitement des textes sacrés s'était posée avec une acuité renouvelée. Le Petit Concile de Bossuet<sup>31</sup>, auquel participaient activement les précepteurs du duc de Bourgogne, avait déployé maints efforts afin de répondre à l'incursion des sciences profanes et philologiques dans la critique de l'Écriture, afin également d'assurer la cohérence ébranlée du message apostolique. Sous l'influence des jansénistes et des mauristes, l'attention prêtée à l'Histoire et le renouveau des études patrologiques, qui incarnaient désormais le centre névralgique de la théologie positive, parurent constituer une arme efficace dans les controverses à condition d'en préciser la portée méthodologique avec une relative exactitude. Ce climat d'érudition présida non seulement à la rédaction de la monumentale *Histoire de l'Église* de Claude Fleury, mais aussi à sa vulgarisation. Suivant une commande expresse de l'évêque de Meaux, onze volumes *in-quarto*, composés par l'abbé de Choisy, furent dédiés, entre 1703 et 1723, à la frange émergente du public des nouveaux doctes. À l'instar du *Mémoire pour les études des Missions orientales*, il s'agissait d'y conforter une déontologie propre à assurer la défense d'une religion du livre, fondée sur les faits, tout en faisant la part des scories et des fausses traditions.

On tiendra pour l'histoire ce qui est raconté par des témoins oculaires ou du moins contemporains, qui ne soient [point] suspects, principalement si les mêmes faits ont été crus par divers peuples dans une longue suite de siècles sans aucune interruption et s'ils ne contiennent rien que de vraisemblable. Au contraire, on tiendra pour des fables les faits qui n'ont aucune liaison avec les autres faits connus, et qui ne s'accordent ni avec la suite des temps ni avec celle des lieux [...]. Je tiendrai encore pour fable les faits merveilleux racontés sur une tradition incertaine, par des auteurs qui ont vécu longtemps après celui dans lequel on les suppose arrivés [...]. Une autre marque de la fable sont les [...] imaginations grotesques dont nous voyons remplies les histoires des Mahométans et des Indiens

<sup>32</sup>,

- 14 Si la démonstration de la faiblesse du caractère fabuleux, infléchi par la continuité et la reconstruction cartésienne de l'Histoire, pouvait amener les Orientaux à se défaire de leurs propres traditions, elle se révélait tout aussi méliorative pour l'acculturation d'êtres aux connaissances fragiles – femmes ou enfants –, voire pour opérer une éradication des superstitions populaires. Au merveilleux profane, les dévots substituaient insidieusement la volonté divine, manifestée par l'ordre de la Providence et attestée par des faits réels consignés, répandus, parfois fortifiés par la foi dans les prophéties et les miracles authentiques. « Il faut ignorer profondément l'essentiel de la religion », affirmait



Fénelon, « pour ne pas voir qu'elle est toute historique ; c'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son établissement, sa perpétuité, et tout ce qui doit nous la faire pratiquer et croire<sup>33</sup> ». Aussi n'y avait-il pas, selon Fleury, de meilleure façon de l'enseigner que de recourir à la « narration » et à la « déduction des faits ». La méthode historique, quand bien même l'autorité de l'Écriture ou l'expérience pédagogique des siècles passés auraient fait défaut<sup>34</sup>, représentait le moyen d'endoctrinement le plus sûr. Elle supplantait la méthode géométrique, tant elle était adaptée aux capacités intellectuelles d'un public socialement et sexuellement métissé.

On peut, à la vérité, prouver par des raisons convaincantes, qu'il y a un dieu créateur de toutes choses [...] que la nature humaine est corrompue ; que l'ame [...] ne peut trouver de bonheur en cette vie. Les Pères l'ont fait quelquefois & le devoient, ayant à convertir les hommes en âge de raison, & souvent des hérétiques ou des philosophes. [...] Mais les enfans & la plupart des hommes grossiers & peu attentifs, ne sont point capables d'entendre & de suivre ces raisonnemens. [...] C'est pourquoi Dieu qui nous connoît parfaitement, a fondé la doctrine de sa religion sur des preuves dont tous les hommes fussent capables ; c'est-à-dire sur des faits, & sur des faits évidens, illustres, sensibles [...]<sup>35</sup>.

- 15 Femmes et enfans, savants et ignares, peuples et cours, confrontés à la preuve par les faits, redevenaient égaux devant Dieu et trouvaient, sous le prisme de l'augustinisme, une échappatoire à la déchéance de la nature humaine et à son consubstantiel besoin d'instruction<sup>36</sup>. En s'appropriant le *Catéchisme* historique, les préceptes de l'*Éducation des filles* adoptèrent la même ligne claire :

Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille engager les gens à s'enfoncer dans la science, quand on leur propose toutes ces histoires ; *elles sont courtes, variées, propres à plaire aux gens les plus grossiers*. Dieu, qui connaît mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans des faits populaires<sup>37</sup>.

- 16 Cette pédagogie, augmentée dans le *Catéchisme* de toute une pragmatique et de conseils didactiques à l'usage des prêtres et des parents, était encore « la plus facile et la plus agréable<sup>38</sup> ». Puisant sa force dans la simplicité des épisodes bibliques, elle prétendait déjouer les pièges des fictions contemporaines en dénonçant, derrière l'engouement éprouvé pour le roman ou la fable, le dévoilement de l'efficace divine. Elle démontrait encore l'incompréhension d'un modèle de culture orale dont la transmission naturelle et familiale avait soudé les communautés israélites avant de caractériser la Nouvelle Alliance et la mémoire des premières sociétés chrétiennes<sup>39</sup> :

Tout le monde peut entendre & retenir une histoire où la suite des faits engage insensiblement, & où l'imagination se trouve prise ; & quoique plusieurs se plaignent de leur mémoire, elle est toutefois moins rare que le jugement, de-là vient la curiosité pour les nouvelles, l'amour des romans & des fables, sur-tout ce sont les enfans qui en sont le plus avides, parce que tout a pour eux l'agrément de la nouveauté, & comme d'ailleurs les personnes âgées aiment naturellement à raconter les faits dont elles ont la mémoire pleine, rien ne seroit si facile que d'instruire les enfans dans la religion, si les pères & les mères en étoient bien instruits, & s'ils vouloient s'appliquer à raconter les merveilles de Dieu comme ils faisoient autrefois<sup>40</sup>.

- 17 En 1681 et 1682, l'enchaînement des *Mœurs des israélites* et des *Mœurs des premiers chrétiens* avait servi une démonstration en tous points identique, basée sur les développements généalogiques de la *Genèse* et l'articulation figuriste des récits vétéro- et néotestamentaires. En l'absence d'écoles publiques, les patriarches avaient suivi le modèle du livre des *Lois* afin d'enseigner aux enfans les « grandes choses que Dieu avoit faites ». Attentifs à l'aspect mnémotechnique de l'apprentissage religieux, ils avaient uni

lettres et musique, conformément à la tradition mosaïque, en composant des cantiques qui firent « une merveilleuse instruction », remplie non seulement des « louanges de Dieu et de la mémoire de ses bienfaits », mais aussi de préceptes de morale et « de tous les sentimens que doit avoir un homme de bien, dans tous les différens états de sa vie » :

Ainsi les verités les plus importantes, & les sentimens les plus droits entrent agréablement dans les esprits des enfans avec les paroles & les airs. C'étoit là l'usage legitime de la poésie & de la musique. Dieu, qui a fait les beaux esprits & les belles voix, a voulu sans doute, que l'on s'en servît pour faire goûter les bonnes choses, & non pas pour fomenter les passions criminelles<sup>41</sup>.

- 18 L'*Éducation des filles* fit la même observation, en reconnaissant en la poésie des Hébreux un puissant moyen éducatif qui inspira les écrits pédagogiques destinés au duc de Bourgogne<sup>42</sup>. Le plaisir s'y dévouait exclusivement à l'induction de la véritable sagesse et au dessein religieux de la littérature visant à réconcilier la poésie « avec la véritable Philosophie, c'est-à-dire avec la bonne morale et la solide piété<sup>43</sup> ». Catéchèse et contes étaient appelés à se confondre dans leur origine – celle d'une « apologie religieuse de l'imagination littéraire ». La pédagogie chrétienne, au sein de laquelle Fleury abandonna l'usage traditionnel des questions-réponses au profit d'un récit suivi, visait à faire partager au conte un même souci stylistique qui condamnait *de facto* les moindres « bassesses », en vertu de la parenté tissée avec les modèles scripturaires. Certes, catéchistes et conteurs devaient « se faire petit avec les enfans & avec les simples, étudier leur langage, & entrer dans leurs idées pour s'y accommoder », mais il n'était pas nécessaire pour se faire entendre « de parler comme leurs nourrices, ni de bégayer avec eux : pour s'accorder au petit peuple, il n'est pas besoin de faire comme lui des solécismes, d'user de ses quolibets & de ses proverbes. Il faut toujours conserver la majesté de la Religion<sup>44</sup> ». Renouer avec l'esthétique et la noblesse de l'Écriture sainte équivalait à parler le « langage commun des hommes », à user d'expressions donnant « des idées claires & vives », agissant sur l'imagination et confinant au sublime<sup>45</sup>. En célébrant la grandeur dans la simplicité, Fleury rappelait la tradition littéraire consacrée par les prophètes, les Pères de l'Église, la formule des Symboles et les prières ecclésiastiques qui garantirent la doctrine contre les hérésies, par ce langage mis « dans la bouche de tout le peuple ». Il remplaça le style prétendument *naturel* au centre de ses préoccupations pour souligner combien celui-ci était, chez le commun, « tout coupé », et plus encore chez les enfants qui « ne peuvent embrasser à la fois plusieurs idées, ni en connoître les rapports » : « la méthode historique sera fort utile pour faire entendre le fond des choses, sans s'arrêter aux paroles ». Ces dernières se conformeraient donc à l'exemple des laboureurs de Palestine en renfermant, sous des pensées fines, « la profonde théologie et la solide piété » rappelant l'adéquation fénelonienne du style négligé et de l'art de plaire<sup>46</sup>. Fleury érigea la réformation tridentine des catéchismes en modèle de vulgarisation à condition d'en bannir la sécheresse habituelle et de l'adapter à la « simplicité des femmes » qui en incarnaient les principaux vecteurs<sup>47</sup>. Fénelon généralisa la portée de ces prescriptions didactiques en recommandant « des conversations gaies » et des « choses divertissantes » qui portent finalement les enfants « à la source de ce qui leur a donné du plaisir ». Les propos de l'archevêque démontraient une parfaite complicité avec l'abbé de Choisy :

Tout ce qui *réjouit l'imagination* facilite l'étude : il faut tâcher de choisir un livre plein d'*histoires courtes et merveilleuses* [...]. Il est bon seulement de leur faire sentir [...] *les plaisirs que l'esprit peut donner, comme la conversation, les nouvelles, les histoires et plusieurs jeux d'industrie qui renferment quelque instruction*<sup>48</sup>.

- 19 Les *Dialogues sur l'éloquence*, en remontant à la chute du genre humain, avaient historicisé la nécessité de « donner corps », par des images, à toutes les instructions que l'on voulait insinuer dans l'esprit de l'auditeur. Cette méthode entendait toutefois ouvertement dissocier « la poésie et l'idolâtrie » qui, « toujours jointes ensemble », firent « toute la religion des anciens<sup>49</sup> ». Dans ce contexte, Choisy ne fit pas l'économie de quelques saillies théoriques qui, quoique relativement discrètes, étaient éminemment significatives. L'*Histoire d'Élisabeth, reine de Portugal* entérina de façon concrète les techniques de conversion usitées dans les missions et dans la liturgie baroque :

Il faut, disoit-elle, fixer l'attention du peuple par le culte extérieur, & gagner ces ames grossieres par ce qu'elles ont de terrestre, avant que d'aller à leur esprit<sup>50</sup>.

- 20 L'instrumentalisation de la littérature, entendue selon une orientation primitiviste, consacrait « la suite de la religion » par un mélange de faits et de doctrine, indispensable à la compréhension des mystères<sup>51</sup>. Cette mission apologétique décernée à l'écrivain, rappelé à la dignité d'un service public<sup>52</sup>, ravivait consécutivement l'opposition fondamentale entre vérité et fiction. Si Choisy fut laissé libre d'adapter plusieurs circonstances, et de jouer par moment sur l'assimilation du merveilleux féérique aux manifestations du divin, il devait cependant se défier des caprices de l'*inventio* afin de respecter au plus près la notion de vraisemblance et éviter l'écueil de la superstition<sup>53</sup>. Son modèle résidait à nouveau dans les canons bibliques qui toléraient des paraboles ou des énigmes « pour enseigner les vérités importantes, particulièrement de morale », en ayant soin toutefois de les présenter comme un exercice entre gens d'esprit ou, à l'exemple des *premiers sages* parmi les Grecs, comme des fables dont la fiction était « si manifeste » qu'elle ne pouvait tromper personne<sup>54</sup>. L'*Éducation des filles* publia un avis tranché sur ces questions qui exigeaient « docilité et simplicité » dans la foi des élèves avant de leur soumettre l'Évangile et les grands exemples de l'Antiquité. L'ouvrage continua d'induire à la fois la structure et la répartition des récits de Choisy en exigeant une instruction solide et un retour constant sur l'Église et ses pratiques anciennes, sur la « succession inviolable » de sa doctrine et de ses pasteurs au détriment de la superstition prisee par le « sexe<sup>55</sup> ». Il convenait de désabuser le lectorat « des mauvaises subtilités par lesquelles on voulait faire en sorte que le prochain se trompe » ; il fallait renoncer à la « finesse », délaissier le florilège du *Pédagogue chrétien*, et redoubler de méfiance devant des récits hagiographiques peu corrects ou des miracles incertains, afin que l'histoire soit crue, l'intégrité de la religion respectée, et Dieu honoré comme la vérité même : « il n'est permis de rien mêler qui ne puisse se soutenir devant les hommes les plus savans & les mieux sensés<sup>56</sup> ». Le sommeil de la raison, dans lequel la critique a vu converger les idéaux mystiques et les affabulations populaires, ne réside en définitive que dans l'exercice de la vertu théologale de la foi. Celle-ci assure la croyance en la Révélation de Dieu, faite à l'Église, et ce, poursuit Fleury, « quoiqu'il nous paroisse obscur & que nous ne le comprenions pas : car nous sommes assurés que Dieu ne peut se tromper, puisqu'il est infiniment bon : & nous voyons qu'il a fait quantité de choses, même dans la nature, que nous ne pouvons comprendre ». La suite du christianisme trouvait un adjuvant de taille dans l'autorité de la Tradition qui permettait de discerner les textes canoniques mais aussi de disqualifier les fables. Dépourvues de témoins et de circonstances, elles se réduisaient à « des contes de vieilles & de nourrices, consacrés par un respect aveugle pour l'antiquité, & ornés par les charmes [détournés] de la poésie, de la musique & de la peinture, & pleines d'une infinité de contradictions<sup>57</sup> ».

- 21 La liberté de Choisy était donc étroitement codifiée et se limitait à exploiter les « préjugés pernicioeux de l'enfance » pour mieux « accoutumer l'imagination à la vérité, en attendant que la raison puisse s'y tourner par principes<sup>58</sup> ». Les subtilités de la philosophie devaient s'abaisser à l'explication « claire et sensible » de ce qu'entendait et disait chaque jour une jeune fille. L'auteur veillerait à garantir l'autorité de ses histoires et rejetterait les dévotions introduites par un zèle indiscret sans aucune approbation officielle du magistère. Enfin, il éviterait par-dessus tout de verser dans une déraisonnable critique, conformément aux conseils de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, qui reprochait aux autorités cléricales et politiques la proximité de l'ignorance religieuse du peuple et des élites. L'historien encourageait la substitution du merveilleux de la Révélation à celui des contes, en se méfiant des amalgames dénoncés par Fénelon<sup>59</sup>. Sous le couvert des autorités bibliques, Fleury alla plus loin et ruina les tentatives de légitimation du conte par un accrochage, devenu fréquent, au « réservoir culturel » que constituaient les fables païennes<sup>60</sup>. Il radicalisa la position a-mythologique des *Histoires du temps passé* de Perrault et nia l'autonomie du conte au nom de principes relevant de la philosophie et de la théologie morales :

[J'] estime que la vraie piété consiste à aimer la vérité & la pureté dans la religion, & à observer avant toutes choses les préceptes marqués expressément dans l'écriture. Or je vois que S. Paul recommande plusieurs fois [...] d'éviter les fables, & qu'entre les désordres des derniers tems, il prédit que l'on se détournera de la vérité pour s'appliquer à des fables : je vois que les doctes fables ne sont pas moins rejetées par S. Pierre, que les contes de vieilles par S. Paul ; & comme il condamne les fables judaïques, je crois qu'il auroit condamné les fables chrétiennes, s'il y en eût eu dès-lors<sup>61</sup>.

- 22 Notre abbé s'appliqua à respecter à la lettre la déontologie qui lui fut prescrite. Dans le premier volume, l'*Histoire de Canut, roi de Dannemarc* bénéficiait du regain d'intérêt historiographique des bénédictins. Sur le plan thématique, ce récit concordait avec les tentatives de christianisation de l'État français et la sauvegarde d'une Église nationale indépendante. L'*Histoire de Godefroy de Bouillon* garantit les aventures fabuleuses du héros par la présence de témoins oculaires ; l'histoire ecclésiastique d'Antoine Godeau cautionna celle de *La princesse Amalasonthe*<sup>62</sup>. Le récit de l'*Histoire d'Alexis* jugea pertinent de rappeler ses origines par l'évocation de l'autobiographie du saint, découverte sur sa dépouille et approuvée par la curie romaine<sup>63</sup>. Enfin, dans la perspective du *Mémoire pour les études des Missions orientales*, l'*Histoire de Mahomet* fit la part entre les « divines vérités chrétiennes » et les « fantaisies » de l'Alcoran, dépourvues « de suite, de principes, de chronologie ». Choisy sut gré au « faux prophète » d'avoir fait connaître, par des moyens purement humains, l'unité de Dieu « à des peuples abîmés dans l'idolâtrie », mais il se plut à réfuter chez le musulman cette habileté à profiter d'un peu de morale et du « penchant naturel que les hommes ont aux plaisirs des sens » pour convertir une grande partie de la terre « à ses idées fabuleuses<sup>64</sup> ». Dans le second tome, l'autorité d'Ismène/Maintenon garantit l'orthodoxie de l'*Histoire d'Elizabeth reine de Portugal* et les plaisirs sensibles de l'oraison auxquels il était fait allusion dans un climat salésien, transposé à Saint-Cyr. Le récit achevé, les exclamations du public appuyèrent sa conformité avec l'esthétique des *Dialogues* de Fénelon : « *J'ai pensé pleurer, dit la Princesse, cela vaut mieux qu'un sermon*<sup>65</sup> ». Promettant de ne jamais laisser manquer la duchesse d'histoires édifiantes, la marquise entama l'*Histoire de Paul premier solitaire*, où le merveilleux chrétien, sans l'intervention du roi, lui aurait « tout d'une voix » valu de remporter l'enjeu de la petite compétition instaurée entre les conteurs.

- 23 Au sein d'une hiérarchie explicitement argumentée, il est impossible de lire au premier degré le succès rencontré par les babillages de la nourrice qui immortalisèrent les « caracolles » de Jeanne d'Arc, l'impuissance sexuelle de Louis XII ou l'envoûtement amoureux de Charlemagne. Assimilée à sa fonction, sous le surnom grotesque de *Têtons*, attesté par le *Dictionnaire* de Furetière, la nourrice était encore à l'origine du récit d'Adeline qui ressuscita la lâcheté d'Achille, dépeinte à travers un travestissement parodique qui permit au héros de séjourner en toute impunité dans le gynécée entourant Lycomède. Dans cette reprise de la mythologie, éclataient les signaux d'une lecture ironique qui confortaient l'opinion de Fleury et Fénelon sur l'invraisemblance de la fable, privée de la grandeur morale du christianisme. L'inconséquence de la nourrice se manifesta, outre ce plan moral et religieux, au sein d'une dimension plus largement politique qui permet, en dernière analyse, de comprendre les stratégies de l'auteur, la démultiplication des genres et l'articulation de récits dont la progressive éviction se réalisa au profit d'une théorisation implicite de l'Histoire.
- 24 La succession de récits profanes et d'histoires chrétiennes, dont l'autorité fut diversement traitée, renouait chez Choisy avec les registres récurrents de l'éloge et du blâme sur lesquels l'archevêque de Cambrai avait bâti la cohérence des *Aventures de Télémaque*<sup>66</sup>. Les ressources de l'épidictique permirent à Fénelon de « subordonner intentionnellement l'art d'écrire à sa stratégie pédagogique<sup>67</sup> » et d'illustrer à la perfection un *art de régner* dont les leçons glissaient constamment de la théorie à la pratique, conformément à l'esthétique du *miroir des princes*. Choisy nourrit, vis-à-vis de la duchesse de Bourgogne, une ambition similaire qui recourut à un usage identique de la prosopopée qu'il avait pourtant délaissée dans d'autres ouvrages de vulgarisation historique<sup>68</sup>. L'alternance du récit et du discours permettait une oscillation entre, d'une part, les aventures et la découverte des valeurs éthiques qui y étaient représentées, et, d'autre part, un éclairage des actions et des valeurs en jeu, permettant de conforter de bonnes dispositions par le commentaire de l'événement. Chaque épisode, à l'instar du *Télémaque*, revendiquait la même procédure propice à enfermer la destinataire dans un univers moral tout en abolissant la distance qui séparait l'actualité de l'histoire. Cette réintégration des protagonistes de l'action à l'actualité contemporaine permettait de « doser l'instruction selon les dispositions morales » de la duchesse. Elle offrait la possibilité d'incorporer le pragmatisme politique des dévots et de lire, en filigrane, les réformes promulguées par les *Tables de Chaulnes* ou la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*. Cette vision de la réalité à travers le « filtre d'une affectivité<sup>69</sup> » reposait sur plusieurs subterfuges. Afin de susciter l'adhésion ou la critique, elle pouvait exiger un commentaire moral ou doctrinal de la part même du protagoniste. La confession se transformait alors en discours moralisateur<sup>70</sup>. Un autre procédé renforça cet effet d'amalgame par un glissement réciproque, allant du particulier au général, avivé par la fonction actualisante du récit cadre. En jouant sur les processus d'assimilation et de distanciation des comportements sociaux, Choisy tirait effectivement les leçons d'une véritable théorie de la mimésis sociale, élaborée au cœur de la réquisition des préceptorats princiers par le Petit Concile. *L'Histoire d'Élisabeth de Portugal* renforça ce procédé, propice à favoriser la christianisation des mœurs hors de l'empyrée de la cour :

Il se trouve quelquefois des naturels heureux, portez d'eux-mêmes à la vertu, & sur lesquels il semble que la grace n'ait pas beaucoup de choses à faire [général] [...] la Princesse Elisabeth [...] fut de ce nombre prédestiné [particulier]. [...] Il faut, Madame [particulier], lui dirent-ils, que chacun se sauve dans son état [général], Dieu vous [

particulier] a fait Reine, il demande de vous les vertus & la sainteté d'une Reine. Vous devez à votre peuple un grand exemple<sup>71</sup>.

- 25 Ce double mouvement était nécessaire afin de « mettre la psychologie » d'Élisabeth au diapason de l'éducation d'une princesse royale. L'épidictique créait ainsi un « écran entre l'individualité du protagoniste et son rôle d'exemple de descendant princier destiné à régner à son tour ». Le genre démonstratif fixait « l'image idéale du prince et invitait le royal lecteur à surmonter ses goûts personnels pour conformer sa personnalité à la *persona* qu'il devrait assumer une fois sur le trône<sup>72</sup> ». Le procédé mis en œuvre garantissait « l'universalité du discours didactique » tandis que la mission d'extension de l'idéologie politique et religieuse assignée à la maison de Saint-Cyr assurait la contamination de cet univers moral. Seule la disqualification de l'Antiquité profane chez Choisy, par le truchement d'un humour absent chez Fénelon, paraît séparer les deux programmes pédagogiques. La dévalorisation manifeste d'Achille ou des actes de bravoure de César paraît consécutive, dans un premier temps, à la querelle des Anciens et des Modernes, à la méfiance chrétienne vis-à-vis des fables du paganisme et, dans un second temps, à l'efflorescence de critiques adressées au *Télémaque* dans l'intervalle qui sépara la publication des deux volumes de Choisy. Ces lectures décapantes réduisirent en effet considérablement l'ingénieuse confusion des antiquités profane et sacrée à l'œuvre chez Fénelon. Boileau n'y vit que l'art au détriment de l'instruction, l'évêque de Meaux jugea avec présomption « un roman » indigne d'un prêtre et de l'éducation chrétienne du duc de Bourgogne<sup>73</sup>. Quant à la critique de Gueudeville, elle acheva de pointer, après l'abbé Faydit, l'incertitude du genre auquel l'auteur s'était exercé. Opter pour le roman, la fable, ou l'épopée laissait pourtant entendre des conséquences radicales sur la portée du message moral, politique et religieux véhiculé par l'ouvrage. En l'abordant sous le prisme du roman, Gueudeville signifia la désaffection de plus en plus marquée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour les lectures allégoriques qui assimilaient le mythe à l'histoire. L'Antiquité de convention avait permis à Fénelon de jouer sur la dialectique de l'altérité et de l'identité de façon à exalter la grandeur des rois tout en autorisant l'évocation des défauts du prince. L'historicité du cliché antique empêchait, comme l'a souligné Volker Kapp, de basculer entièrement dans le genre de l'utopie et de renforcer la praticabilité des réformes avancées par la pensée sociale catholique de l'auteur<sup>74</sup>.
- 26 Alors que Fénelon s'autorisait de l'épidictique afin de réconcilier fiction et histoire, Choisy usa précisément du même registre pour les distinguer, tout en sauvegardant l'ancienne méthode herméneutique afin d'inciter à la lecture allégorique des « faits véritables » passés, à la lumière du présent. Il conduisit dès lors son lecteur à élaborer les propres critères identificatoires de l'Histoire, dont le substantif, banalisé à l'extrême, constituait le seuil de chacun des récits. Cette prudence, qui entendait tirer les leçons du renouvellement de la poétique humaniste, initié par Fénelon, veillait avant tout à délivrer un message politique univoque qui échappât aux ridicules du conte ou aux affabulations du roman. D'emblée, Choisy avait rejeté les fictions populaires, il écarta avec la même vigilance toute accusation de verser dans le romanesque en incorporant au récit cadre le « jeu du roman ». Il prenait ainsi le contre-pied des romancières contemporaines qui évitaient soigneusement de faire figurer dans leurs fictions toute allusion à un genre littéraire négativement connoté. Selon une intention ouvertement parodique, l'auteur créa un véritable récit en cascade où la duchesse finit par quitter « sans peine les livres d'amusement », devenus ennuyeux après avoir « pris goût aux autres ». Adeline mit un terme au récit inséré et tira de sa propre expérience les conclusions moralisatrices qui



conforteraient l'existence de la duchesse de Bourgogne : « Son esprit solide se dégoûta bien-tôt du jeu du Roman, qu'on me raconte, dit-elle, des histoires véritables, elles me feront bien plus de plaisir<sup>75</sup> ». Résolu de s'adresser finalement à l'intellect plus qu'à l'affect, Choisy déplorait le mépris féminin pour l'Histoire et corroborait les affirmations du *Traité sur l'origine des romans* de Huet, selon lesquelles l'apprentissage romanesque des femmes – auquel fut assimilé l'engouement pour les contes à la fin du siècle – témoignait moins d'une remédiation apportée à un déficit culturel ou matériel qu'il ne découlait véritablement d'une faiblesse ne parvenant pas à s'affranchir du joug du plaisir<sup>76</sup>. Fénelon avait tiré un constat identique des défauts caractéristiques de ces genres, sexuel et littéraire, dont il récusait le « désir violent de plaire ». *L'Éducation des filles* y apporta une double réponse :

[...] le moyen de les en désabuser est de les instruire solidement des maximes de la vraie prudence, comme on voit que le moyen de les dégoûter des fictions frivoles des romans, est de leur donner le goût des histoires utiles et agréables. Si vous ne leur donnez une curiosité raisonnable, elles en auront une déréglée [...]<sup>77</sup>.

- 27 Les références à l'univers culturel de Versailles n'avaient d'autre ambition que de poursuivre la condamnation de la nouvelle galante par la subversion d'un discours féminin qui, à travers la fiction, renversait les valeurs défendues par l'ordre masculin du pouvoir. Contre la dimension patriarcale du conte, Choisy réaffirmait l'obéissance attendue du sexe faible qu'avait rappelée le dénigrement de la « femme forte » chez Fénelon et M<sup>me</sup> de Maintenon<sup>78</sup>. Il éradiquait ainsi toute érotisation du politique et mettait en garde contre la déconstruction de l'histoire héroïque, telle qu'elle était pratiquée dans la nouvelle historique, où elle était perçue comme une accumulation de choix sentimentaux constituant une menace sensible pour le roi régnant, rendu vulnérable par la symbolique des deux corps<sup>79</sup>. Cette condamnation devait parallèlement entraîner le rejet de l'anecdote, privilégiée par la nourrice, bien qu'elle fût moins conventionnelle que le roman et qu'elle correspondît aux nouvelles attentes du public. Le rétrécissement de *l'Histoire de Bélisaire* fut significatif de l'attitude de Choisy. Couronné de victoires par un attachement sans faille au service de son prince, le héros devint « l'exemple redoutable de la Justice de Dieu, qui le punit pour avoir eu une déference aveugle aux volontés de l'Imperatrice Theodora, en mettant la main à l'encensoir, & en déposant un saint Pape<sup>80</sup> ». Les « *An<sup>TM</sup>kdota* » de Procope étaient ouvertement sacrifiées à l'évocation lacunaire d'une intrigue de cabinet, elle-même méprisée au profit du rappel des conditions de la guerre sainte et de la préfiguration de la réforme tridentine de l'épiscopat. Ce choix signifiait la condamnation tacite de l'« Histoire secrète », valorisée par Varillas, en 1685, dans les *Anecdotes de Florence ou l'histoire secrète de la maison de Médicis*, qui firent de Procope le parangon du genre. L'historiographe voyait dans l'anecdote le moyen de supplanter l'Histoire, selon les critères d'une plus grande véracité et d'une moralité exemplaire. L'anecdote aurait eu pour objet le « vrai » dans toute son étendue et ne disconvenait pas que la contemplation du vice pût former le jugement. Difficilement cautionnée, elle finit par incarner un avatar du roman et de la fiction<sup>81</sup>. Huet et le père Caffaro, avant le traité *De l'usage des romans* de Lenglet-Dufresnoy, avaient développé une argumentation similaire établissant la supériorité morale de la fiction contre l'amoralité ou l'immoralité de la réalité historique. Choisy pressentit le danger d'une telle incursion dans la voie ouverte par Fénelon au roman pédagogique et à la littérature de jeunesse. Il s'efforça d'y mettre un frein. Le discrédit lancé sur la conclusion de *l'Histoire de Charlemagne* entendait prévenir une telle



désinvolture en dévoilant grossièrement les ressorts politique de l'historiographie, sous la forme d'un « conte de nourrice ».

J'ai bien envie de finir l'histoire de Charlemagne par un petit conte que des gens fort sages m'ont fait. Je sais bien que la princesse va se moquer de moi et dire que c'est un vrai conte de nourrice [...]. Ce bon empereur a eu bien des femmes, mais il les épousait l'une après l'autre devant un prêtre [...] elles ne laissaient pas d'être ses femmes bien légitimes et Dieu n'y était point offensé. Il en aimait une éperdument, [...] le peuple disait qu'elle l'avait ensorcelé. Elle mourut, l'empereur en pensa mourir lui-même, il demeura trois jours auprès de son corps tout puant qu'il était. L'archevêque Turpin faisait ce qu'il pouvait pour l'ôter de là, il n'y avait pas moyen. Il s'aperçut un jour qu'elle avait au doigt une grosse bague toute pleine de figures magiques, il prit la bague et la mit à son doigt. Aussitôt il ne regarda plus le corps mort qu'avec horreur, on l'enterra, mais il ne voulut plus que l'archevêque le quittât d'un pas, il le combla de biens et d'honneurs et le persécuta tant à force d'amitiés que le bon archevêque se doutant du sortilège [...] jeta la bague dans des bains d'eaux chaudes [...]<sup>82</sup>.

- 28 L'épisode de l'« anneau de Fastrade », tiré de la fiction anti-française de Pétrarque, trouva dans les sources de Choisy une réfutation en règle. Le récit résumait en effet près d'un siècle de conflit entre les érudits du royaume, durant lequel « le livre des faits de Charlemagne » avait prêté le flanc à toutes les distorsions<sup>83</sup>. Une lettre de Fénelon au duc de Beauvillier avait également souligné la nécessité de récrire l'histoire du souverain carolingien à l'attention du duc de Bourgogne, tâche à laquelle l'archevêque s'était lui-même attelé, afin d'honorer un modèle plus précieux que saint Louis et de remédier à la fadeur stylistique des « écrivains originaux de cette vie<sup>84</sup> ». Ici ridiculisée, la fable n'était plus susceptible de nuire au fragile équilibre instauré entre morale privée et morale publique dans le chef du monarque. Mais elle prétendait aussi ruiner les développements des *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier qui l'avait tout particulièrement affectionnée<sup>85</sup>. L'ambition de l'historiographe avait consisté, au XVI<sup>e</sup> siècle, à souligner en Charlemagne les limites de l'homme et à circonscrire sa place dans l'histoire afin d'inciter la France à dépasser le personnage du souverain pour faire valoir la prééminence de sa communauté et son dynamisme socio-culturel. D'un « Charlemagne fondateur » de la nation, l'historiographie était passée à la figure d'un « Charlemagne fondateur de la ruine » dont la « prompte chute » avait replongé l'Europe dans « une affreuse barbarie<sup>86</sup> ». En vantant un attachement sans faille à la personne du monarque, Choisy contrecarrait une vision qui fit sa réapparition au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la littérature politique nationale. La marginalisation progressive de Fénelon s'était en effet ressentie jusque dans le traitement de la renaissance carolingienne sous lequel perçait la condamnation de l'orgueil de Louis XIV, à qui il était reproché d'avoir privilégié sa gloire personnelle au détriment du bonheur du peuple jusqu'à incarner « le système le plus éblouissant, le plus flatteur, et le plus funeste pour ceux mêmes qui viennent à bout de l'exécuter<sup>87</sup> ». Choisy enchérit implicitement sur l'accusation de « mauvais Français » proférée par Bossuet à l'encontre de l'archevêque<sup>88</sup>. Autour du duc de Bourgogne, les pédagogues se livraient à un étrange jeu d'influence. Choisy, contraint de respecter une commande royale, s'en tint au discours officiel et respecta la récupération gallicane de l'image de Charlemagne, telle qu'elle était apparue dans le *Sermon sur l'unité de l'Église*, prononcé par Bossuet, lors de l'ouverture de l'assemblée générale du clergé en 1681. À la dégénérescence de l'empire carolingien, dénoncée par Fénelon, l'abbé opposa les propos de l'évêque de Meaux qui voyait dans la célébration de Charlemagne par le *Martyrologe*, le « comble de tous les honneurs humains » et la « dilatation du règne de Dieu<sup>89</sup> ». Tandis que le royaume

réinvestissait, sous sa plume, le corps de Charlemagne, Choisy tentait d'éteindre les dissensions entre la grandeur du roi et le maintien des particularités françaises, de réduire la dichotomie entre la consolidation d'un pouvoir absolu et une tradition parlementaire et religieuse gallicane qui se glorifiait de l'existence d'instances transcendantes – l'Église et le Parlement. Placés au cœur de la considération du corps du roi et des corps représentatifs des ordres nationaux, le pastiche et le retournement de l'esthétique du conte désamorçaient toute contestation. L'ironie, induite par la nourrice elle-même, promulguait, en dernière instance, la différenciation claire du fait historique et de la fiction, et revendiquait la nécessité de redécouvrir les sources de l'histoire, selon une déontologie spécifique. La dimension doublement apologétique – religieuse et politique – de *l'Histoire de Charlemagne* et l'appel constant à la vraisemblance renforcent la parenté du recueil avec l'analyse des modalités d'adhésion au christianisme, prises en considération par Fleury. L'appel au vrai Dieu comme le recours à la vraisemblance se fondait en effet « sur le concept commun de vérité ». Sous une triple équivalence, l'opposition de la mythologie au merveilleux chrétien rejoignait celle du paganisme au christianisme ou l'antagonisme du faux et du vrai. Un glissement progressif s'observait dès lors « de l'ordre du littéraire à celui du réel, de l'ordre du discours à celui du référent, ou si l'on veut un passage 'clandestin' de la fiction à la fausseté » dont se nourrissait la légitimité du discours politique<sup>90</sup>. Dans un espace littéraire plaidant pour sa réhistoricisation, Choisy poursuivait l'exaltation de l'absolutisme par l'identification aux origines de la nation. Le bien être moral, le faste de la politique et des lettres parurent dès lors entièrement redevables à des choix personnels, cautionnés par une autorité divine et appuyés par la fondation d'une œuvre éducative exemplaire qui dépoussiérait les monuments des antiquités biblique et nationale au profit de la jeunesse du royaume dont le devoir consistait à imiter ses princes. La quête initiatique du père, qui sous-tendait le *Télémaque* afin de transformer le prince historique en modèle idéal, se trouva à nouveau clairement symbolisée. Elle joua sur le double registre de l'éducation et du discours encomiastique qui singularisait la monarchie française. Choisy adapta à l'éducation des filles la propension de l'épidictique fénelonien à encourager la parfaite conformité à la politique paternelle et à respecter la continuité du discours absolutiste<sup>91</sup>. Il recourut à une structure binaire qui, sur le plan de l'action, substitua à la carte des périples de *Télémaque*, une « carte du Tendre » des monarchies européennes. Sous la conduite d'Agnacin, il s'agissait de rechercher un époux et un père pour la duchesse de Bourgogne, un mari pour sa sœur cadette. La duchesse et sa sœur furent logiquement unies dans une même admiration du souverain de Martane où le modèle paternel recouvrait aussi bien les liens unissant Louis XIV à ses petit-fils que les liens matrimoniaux noués avec la maison de Savoie. Exemple royal et don divin confondaient la portée morale du règne avec la notion de « beau naturel » :

[...] avec le beau naturel, que Dieu vous a donné & l'exemple du grand Roi, qui vous fera une leçon perpetuelle, vous en saurés bien tôt plus que nous, & vous n'aurés besoin que de vous même pour vous conduire. [...] Mais, [interrompt la princesse], ne me disés vous pas l'autre jour, que pour savoir tout, je n'avois qu'à lire la vie du grand Roi de Martane, nous y avons déjà veu de si belles choses, achevons là <sup>92</sup>.

- 29 Sur le plan oratoire, l'éloge des bons rois et des reines idéales dépassait toutefois la personne du père pour renvoyer « aux idées morales » auxquelles le père était lui-même soumis<sup>93</sup>. Les « belles maximes » et « la tradition familiale » composaient l'avertissement et le revers d'une médaille qui confondaient les héros, les saints et la dynastie au cœur d'un même univers éthique. « Le genre épictétique », garantissait chez Choisy et Fénelon, un

même « passage du contingent à l'absolu qu'il aidait à percevoir dans la réalité défectueuse ». « L'obéissance inconditionnelle au père était la conséquence logique de tout ce dispositif de l'instruction » tandis que l'éloge du fils renvoyait à la magnificence du père dont il n'était que la figure<sup>94</sup>. Choisy confirma cette vision allégorique dans la confusion des sentiments suscités par la jeune duchesse où éclatait l'assimilation des membres de la famille royale, théoriquement appelés à régner successivement<sup>95</sup>. Un transfert de paternité s'observait ensuite du destinataire direct et familial au sujet anonyme.

[Le duc de Bourgogne] aimoit le Public, & disoit souvent que le Prince est fait pour le peuple, & non pas le peuple pour le Prince. [...] à l'occasion d'une Table généalogique des Rois de France, M. le duc de Montausier lui demandoit lequel il choisiroit de tous les titres de ces Rois. Le jeune Prince répondit : celui de *Père du peuple*<sup>96</sup>.

- 30 L'œuvre de Choisy élargissait alors considérablement les leçons d'une *historia magistra vitæ*, au détriment des genres littéraires à la mode et de l'intercession de la nourrice. Celle-ci fut contrainte à disparaître sous l'autorité des processus d'assimilation religieuse consignés dans les catéchismes de Fénelon et Fleury.
- 31 Lieu de confluence de la poésie et des genres pédagogiques, des théories esthétiques et des raisonnements politiques attachés au primitivisme ecclésiastique, les *Histoires de piété et de morale* jouèrent un rôle non négligeable dans le débat sur l'invention des genres littéraires. Contemporaines de la *Dissertation sur la poésie pastorale* (1707) de l'abbé Genest, elles reflétaient dans la recherche des origines du conte, des préoccupations similaires, relatives à la mise en récit de la « suite de la religion », immortalisée dans les *Histoires universelles* de Bossuet et de Fleury. Elles adaptèrent à un jeune public l'austérité des enseignements tirés de l'œuvre d'hébraïsants chrétiens qui entérinaient la mise en équation de la simplicité avec l'idée de nature et le critère universel de proximité avec l'originel comme unique voie pour approcher la Vérité. Sous la houlette de l'évêque de Meaux, le *Saint Paulin de Nole* de Perrault avait déjà incité les auteurs, en 1686, non pas à ne rédiger que « des catéchismes en vers », mais à faire en sorte que la « gloire de Dieu soit le but principal de tout ouvrage et qu'il s'y mêle de temps en temps de certains traits de piété qui frappent le cœur et qui l'émeuvent<sup>97</sup> ». Les tentatives de christianisation du champ littéraire ne pouvaient décemment ignorer le roman et le conte, indissociables d'une acculturation féminine devenue préoccupante suite aux représentations perturbées de l'ordre social auxquelles elle donna lieu<sup>98</sup>. Le rôle de contre-institution que M<sup>me</sup> de Maintenon assigna à la fondation de Saint-Cyr, en réaction aux salons mondains, représenta une voie propice à l'établissement d'un nouveau mécénat artistique et d'une réforme des esthétiques littéraires qui portèrent au jour une véritable crise des valeurs de l'honnêteté et une volonté de rupture avec le narcissisme des classes privilégiées qui éclatait dans la frénésie ornementale des conteurs<sup>99</sup>. La critique des prédicateurs du Petit Concile s'ingénia à mettre en équivalence « le vrai – selon le monde – et le faux – selon la vertu chrétienne ». Ils entendaient ainsi « disqualifier la politesse mondaine par un retournement symétrique de celui des Béatitudes<sup>100</sup> ». Cette remise en cause de la notion de politesse dans le présent impliquait sa réinscription dans un horizon primitif au sein duquel le Concile ne cessait de puiser les modèles de ses réformes sociales. Cette vision traditionnelle accusait le divorce grandissant de la société contemporaine avec la religion que le cercle définissait couramment comme « le seul fondement de la morale ». Elle induisait une conceptualisation de l'art chrétien et des séductions littéraires qui ne pouvait faire silence sur le débat ancien opposant fiction et histoire, mensonge et vérité.

Choisy tira les conséquences de la querelle survenue entre les conceptions doctrinales et littéraires de la Compagnie de Jésus et des Petites Écoles de Port-Royal qui affectèrent tant les domaines de la pratique pédagogique, que celui des théories esthétiques ou de l'écriture de l'Histoire. Profitant des expérimentations littéraires de Nervèze, des préfaces de Desmarets de Saint-Sorlin, du croisement des valeurs mondaines et théocentriques dans l'œuvre de l'évêque de Belley, l'abbé préféra se ranger à une conception moralisée du beau qui fût plus proche de la sensibilité augustinienne. Désireux de signer une œuvre spirituellement et politiquement plus explicite que le *Télémaque*, l'abbé se rangea aux préceptes didactiques de Fénelon tout en refusant de recourir à une fiction heuristique. Afin de convertir au bien les passions humaines, Choisy retourna non seulement l'esthétique du conte, mais inversa également la démarche de l'archevêque de Cambrai à l'œuvre dans ses *Fables*. Loin d'insinuer le savant dans le vernaculaire, il infusa le vernaculaire dans le savant, seule compromission apparente avec l'usage du siècle et les ornements du genre. Cette concession était pourtant aussitôt démentie, ridiculisée et instrumentalisée afin d'éveiller le lecteur à la solidité du fait et de l'acheminer à la vertu par la contemplation du vrai. L'enfant n'incarnait plus dès lors « le canal des eaux pures de la fiction vernaculaire<sup>101</sup> » mais portait le rôle démystificateur de la nourrice à son comble. Son innocence était sacrifiée à l'endoctrinement d'une reproductrice royale et au discours d'une société d'ordres. La méthodologie esquissée par Le Nain de Tillemont continua, en dehors de l'*Histoire de l'Église*, d'influencer la plume de Choisy. En brocardant les maximes des pères Caussin et Le Moine de sa méfiance gynécophobique, Choisy se rapprocha des griefs exprimés par la *Onzième provinciale*. Il réaffirma la suprématie de l'historiographie (*facta*) sur la vraisemblance ou l'invraisemblance (*falsa*) des fictions (*ficta*)<sup>102</sup> tout en ressuscitant les prescriptions de l'évêque d'Hippone qui épousaient la pratique universelle de l'Église : « Racontez de telle sorte que l'auditeur croie en écoutant, qu'il espère en croyant, & qu'il aime en espérant<sup>103</sup> ». La contemplation de la vérité rejoignait le syncrétisme des dévots, conforté par un néoplatonisme où se nourrissait l'adéquation entre beauté et vérité. Cette réformation moderne de la société classique, qui s'épanouit dans le lien tissé entre l'ensemble des préceptorats princiers sur les bases d'un mythe biblique originel, pouvait interférer avec l'idéologie monarchique vantée par les Modernes, sans toutefois constituer une véritable rupture. Les partisans de Fleury, de Fénelon ou de Perrault se rencontraient en effet dans la conséquence de leurs propres théories : celle d'une mise en exergue de l'historicité de civilisations modèles et de leur caractère éminemment restreint<sup>104</sup>. L'œuvre de Choisy incarna cette fragile ambiguïté dans la réfutation du conte de fées où la scène traditionnelle du don devint soit l'expression du merveilleux chrétien, soit le symbole d'une transformation d'un substrat mythique et populaire, symptomatique d'une révision en profondeur du patrimoine imaginaire national et du merveilleux gaulois asservi au triomphe d'une idéologie monarchique nationale.

On vit entrer bientôt après la Majesté même & l'on douta si c'étoit le Roi de Martane qui avoit pris l'habit du Soleil, ou le Soleil, qui avoit pris la forme du Roi ; *puissantes Fées*, s'écria la charmante Princesse, *mon fils n'a plus besoin de vous ; voici la source de tous les biens & vous pouvez aller par le monde distribuer vos dons aux Princes ordinaires*<sup>105</sup>

## NOTES

1. Nous nous référerons ici aux volumes suivants, désormais abrégés *HPM*, dont nous préparons l'édition critique (à paraître, Paris, Champion, 2006) : F.-T. de Choisy, *Histoires de piété et de morale*, vol. I, Paris, Étienne, 1711 ; vol. II, Paris, Coignard, 1718.
2. F.-T. de Choisy, *Recueil d'histoires sacrées et prophanes, propres à former le cœur & l'esprit*, Paris, Simon, 1729, [n.p.].
3. Voir à ce sujet J. Roche-Mazon, « Une collaboration inattendue au XVII<sup>e</sup> siècle : l'abbé de Choisy et Charles Perrault », *Mercure de France*, n° 1, 1928, p. 513-542.
4. On trouvera l'édition de l'*Histoire de la princesse Aimonette* dans les *Inédits et belles pages de l'abbé de Choisy*, J. Méliá éd., Paris, Émile-Paul Frères, 1922, p. 106-120. Signalons également sa parution prochaine, entourée des récits de Perrault et de Fénelon, dans les *Contes merveilleux*, T. Gheeraert éd., Paris, Champion, 2005.
5. Sur la genèse de l'*Histoire de la princesse Aimonette*, nous renvoyons le lecteur à notre article, « L'*alter* et l'*ego* ou l'ironie frappée d'incertitude. Critique et humour dans les contes de l'abbé de Choisy », *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, vol. 26, 1998, p. 99-117.
6. *HPM*, I, [n.p.].
7. Voir Y. Loskoutoff, *La Sainte et la fée. Dévotion à l'enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, Genève, Droz, 1987, p. 162 et suiv.
8. *HPM*, I, [n.p.].
- 9.. G. de Courtilz de Sandras, *Annales de la cour de Paris pour les années 1697 et 1698*, cité par D. van der Cruysse, *L'Abbé de Choisy, androgyne et mandarin*, Paris, Fayard, 1995, p. 358.
10. Voir F.-T. de Choisy, *La Vie de Madame de Miramion*, Paris, Dezallier, 1706.
11. F.-T. de Choisy, *Pensées chrétiennes sur divers sujets de piété*, Paris, Barbin, 1688, « Avertissement », [n.p.].
12. Voir J. Le Brun, *La Spiritualité de Bossuet*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 663-664.
13. *Ibid.*, p. 457, n. 130.
14. *Ibid.*, p. 457, n. 129.
15. Voir D. Van der Cruysse, ouvr. cité, p. 195-196.
- 16.F. Ledieu, *Mémoires et journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, Paris, Didier, 1856, vol. 1, p. XVII.
17. F.-T. de Choisy, *Interprétation des psaumes avec la Vie de David*, Paris, Marbre-Cramoisy, 1687 ; *La Vie de saint Louis*, Paris, Barbin, 1689 ; *De l'imitation de Jésus-Christ*, Paris, Dezallier, 1692.
- 18.F. d'Aubigné, marquise de Maintenon, *Lettres à diverses personnes*, Amsterdam, [s. éd.], 1756, tome V, p. 28.
- 19.F. d'Aubigné, *Lettres sur l'éducation des filles*, Th. Lavallée éd., Paris, Charpentier, 1854, p. 99 ; F. de Salignac de La Mothe Fénelon, « Discours sur les principaux devoirs et les avantages de la vie religieuse », dans *Œuvres*, J. Le Brun éd., Paris, Gallimard, 1983, vol. 1, p. 900.
20. *HPM*, I, p. 60-62.
21. F.-T. de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, G. Mongrédien éd., Paris, Mercure de France, 1979, p. 21-22.

22. F.-T. de Choisy, *Histoire de Charles cinquième, roi de France*, Paris, Dezallier, 1689 ; *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, ouvr. cité, p. 22.
23. Sur le contexte de parution du traité *De l'éducation des filles* [DEF], voir la notice de J. Le Brun dans *Œuvres*, ouvr. cité, vol. 1, p. 1259-1269.
24. Cl. Fleury, *Traité du choix et de la méthode des études*, B. Jolibert éd., Paris, L'Harmattan, 1998, p. 71-75.
25. DEF, p. 118 et suiv.
26. HPM, I, p. 271-272 (*Histoire de la princesse Amalasonthe*).
27. DEF, p. 103.
28. CH, p. 435, 428.
29. DEF, p. 101.
30. Cl. Fleury, *Mémoire pour les études des Missions orientales*, dans *Œuvres*, Paris, Desrez, 1837, p. 66-67.
31. Sur le Petit Concile, on consultera F.-X. Cuche, *Une pensée sociale catholique. Fleury, La Bruyère, Fénelon*, Paris, Cerf, 1991 ; F. Preyat, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, LitVerlag (sous presse).
32. *Idem*.
33. DEF, p. 120.
34. Cl. Fleury, *Catéchisme historique, contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne* [CH], dans *Opuscles*, Nîmes, Beaume, 1780, vol. 1, p. 434.
35. *Idem*.
36. CH, p. 438, 424.
37. DEF, p. 120 (notre soulignement).
38. CH, p. 435.
39. CH, p. 430-434.
40. *Idem*.
41. Cl. Fleury, *Les Mœurs des israélites* [MI], Bruxelles, Fricx, 1722, p. 95-96.
42. DEF, p. 108, 112 ; V. Kapp, *Télémaque de Fénelon. La signification d'une œuvre littéraire à la fin du siècle classique*, Tübingen-Paris, Narr-Place, 1982, p. 185-186.
43. Cl. Fleury, *Discours sur la poésie des hébreux* [DPH], dans *Opuscles*, ouvr. cité, vol. 2, p. 658-659. Voir également, du même auteur, *Discours sur l'écriture sainte* [DES], dans *idem*, p. 636.
44. CH, p. 447 ; DEF, p. 160.
45. CH, p. 445-446 ; MI, p. 89-90.
46. CH, p. 445-446, 437, 443 ; DPH, p. 654 ; DES, p. 640-641. V. Kapp, *Télémaque de Fénelon...*, ouvr. cité, p. 194.
47. CH, p. 427, 435, 428 ; DEF, p. 121.
48. DEF, p. 109-111, 120, 123-124.
49. F. de Salignac de La Mothe Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, dans *Œuvres*, ouvr. cité, vol. I, p. 36.
50. HPM, II, p. 177.
51. DEF, p. 123, 133, 1282 ; CH, p. 436, 437, 439 ; MI, p. 91-92.
52. F.-X. Cuche, « La Bruyère et le métier d'écrivain : conscience professionnelle et exigences éthiques », dans *Éthique et écriture*, P.-M. Baude éd., Paris, Klincksieck, 1994, p. 3-15.

53. CH, p. 441. Voir à ce sujet l'étonnante transformation de l'ordinaire vestimentaire d'Élisabeth de Hongrie, conduite par la main de Dieu, HPM, I, p. 53-54.
54. MI, p. 93-94.
55. DEF, p. 134-135.
56. CH, p. 435 ; DEF, p. 148-149.
57. CH, p. 583-584, Cl. Fleury, *Histoire ecclésiastique* [HE], Caen, Le Roy, 1781, vol. 1, [n.p.] (« préface »).
58. DEF, p. 126.
59. F. de Salignac de La Mothe Fénelon, *Lettre sur la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire*, dans *Œuvres*, Versailles, Lebel, vol. 3, p. 401 : « J'ai vu des gens tentés de croire qu'on les amusait par des contes d'enfants quand on leur faisait lire les endroits de l'Écriture où il est dit que le serpent parla à Eve pour la séduire ; qu'une ânesse parla au prophète Balaam ; que Nabuchodonosor paissait l'herbe ».
60. Voir B. Magné, « Le chocolat et l'ambrosie : le statut de la mythologie dans les contes de fées », *Cahiers de littérature du XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 2, 1980, p. 95-146 ; A. Defrance, *Les Contes de fées et les nouvelles de Mme d'Aulnoy (1690-1698). L'imaginaire féminin à rebours de la tradition*, Genève, Droz, 1998, p. 211 sq.
61. HE, [n.p.] (en référence à I, *Tim.* IV, 7 ; II, *Tim.* IV, 4 ; II, *Pierre* I, 16) ; DEF, p. 135.
62. HPM, I, p. 34, 271.
63. HPM, I, p. 469.
64. HPM, I, p. 354.
65. HPM, II, p. 191-192.
66. Voir V. Kapp, « Éloge et instruction dans le *Télémaque* », *Littératures classiques*, vol. 23, 1995, p. 83-97.
67. V. Kapp, *ibid.*, p. 84.
68. F.-T. de Choisy, *Histoire de Charles VI*, Paris, Coignard, 1695, « Au lecteur » [n.p.].
69. V. Kapp, *ouvr. cité*, p. 91.
70. HPM, I, p. 185, 187.
71. HPM, II, p. 175, 187. Voir également HPM, II, p. 24-26 ; I, p. 49.
72. V. Kapp, *ouvr. cité*, p. 92.
73. J.-B. Bossuet, *Correspondance*, E. Levesque, Ch. Urbain, Paris, Hachette, 1909, vol. 12, p. 6.
74. V. Kapp, *ouvr. cité*, p. 86-87.
75. HPM, II, p. 27, 41.
76. P.-D. Huet, p. 91-92.
77. DEF, p. 149, 147.
78. F. d'Aubigné, marquise de Maintenon, *Recueil des instructions*, Paris, Dumoulin, 1908, p. 84-85 ; DEF, p. 171. Voir notre synthèse, « Une subversion du subversif ? L'abbé de Choisy et la pédagogie dévote de Saint-Cyr », *Seventeenth century French Studies*, vol. 26, 2004, p. 219-234.
79. Voir R. Demoris, « Aux origines de l'homme historique : le croisement, au XVII<sup>e</sup> siècle, du roman et de l'histoire », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, vol. 15, 1983, p. 31.
80. HPM, I, p. 306.
81. Sur l'usage opposé que Choisy fit de l'anecdote, dans ses *Mémoires*, on consultera Ph. Hourcade, « Problématique de l'anecdote dans l'historiographie à l'âge classique », *Littératures classiques*, vol. 30, 1997, p. 75-82.



82. *HPM*, II, p. 126-127.
83. Sur l'instrumentalisation de la *renovatio* carolingienne, voir notre article : « Bossuet et les représentations de la *renovatio* carolingienne. Des stratégies de légitimation du Petit Concile à la christianisation des instances culturelles », dans *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements*, A.-E. Spica éd., Bern, Lang, 2005, p. 243-262.
84. F. de Salignac de La Mothe Fénelon, *Correspondance*, J. Orcibal éd., Paris, Klincksieck, 1972, vol. 2, p. 319.
85. E. Pasquier, *Recherches de la France*, dans *Œuvres*, Genève, Slatkine, 1971, vol. 1, p. 645-646.
86. F. de Salignac de La Mothe Fénelon, *Lettre à l'Académie*, dans *Œuvres*, ouvr. cité, vol. 2, p. 1182 ; R. Morrissey, *L'Empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997, p. 183-189.
87. F. de Salignac de La Mothe Fénelon, *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, dans *Œuvres*, ouvr. cité, vol. 2, p. 1007.
88. B. Magné, *La Crise de la littérature française sous Louis XIV : humanisme et nationalisme*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1976, p. 320-321.
89. J.-B. Bossuet, *Histoire de France*, ouvr. cité, p. 32 et *Sermons sur l'unité de l'Église*, dans *Œuvres oratoires*, Paris, Desclée De Brouwer, 1926, vol. 6, p. 129.
90. B. Magné, ouvr. cité, p. 600-601.
91. V. Kapp, ouvr. cité, p. 95.
92. *HPM*, II, p. 12, 26.
93. V. Kapp, ouvr. cité, p. 95.
94. *Ibid.*, p. 96.
95. *HPM*, II, p. 29.
96. Cl. Fleury, *Portrait de Louis duc de Bourgogne, puis dauphin*, dans *Opuscules*, ouvr. cité, vol. 3, p. 151.
97. Ch. Perrault, *Saint Paulin évêque de Nole*, Paris, Coignard, 1686, épître, [n.p.].
98. A. Defrance, « Écriture féminine et dénégation de l'autorité : les *Contes de fées* de Madame d'Aulnoy et leurs récits-cadres », *Revue des Sciences humaines*, vol. 238, 1995, p. 111-126.
99. R. Robert, *Le Conte de fées littéraire en France*, Nancy, Presses universitaires, 1982, p. 327.
100. J.-Ph. Groperrin, « La politesse des premiers âges : un aspect du primitivisme chrétien sous Louis XIV », dans *Regard sur le passé dans l'Europe des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, F. Wild éd., Berne, Lang, 1997, p. 399.
101. Y. Loskoutoff, ouvr. cité, p. 155, 175.
102. Sur ces questions, voir notamment les synthèses de B. Guion, « De la vérité avant toute chose : fable, fiction et histoire à Port-Royal », *Littératures classiques*, 2002, p. 297-322 ; G. Bosco, « Le vraisemblable épique : une fiction heuristique », *Littératures classiques*, vol. 11, 1989, p. 59-68 ; S. Robic-De Baecque, *Le Salut par l'excès. Jean-Pierre Camus, la poétique d'un évêque romancier*, Paris, Champion, 1999.
103. *CH*, p. 450, 432, *DEF*, p. 121.
104. V. Kapp, *Télémaque...*, ouvr. cité, p. 95.
105. *HPM*, II, p. 219.

---

## RÉSUMÉS

Rédigées en réaction au phénomène de mode des contes de fées, les *Histoires de piété et de morale* furent le fruit des nombreux débats politiques, théologiques et littéraires qui agitèrent le parti dévot à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Commandée par Mme de Maintenon pour Saint-Cyr, puis dédiée à la duchesse de Bourgogne, l'œuvre de l'abbé de Choisy se construisit en perpétuelle référence aux contributions pédagogiques et littéraires de Fénelon et de l'abbé Claude Fleury. Maniant les contradictions, elle illustra les réformes politiques d'une pensée sociale catholique, affinée par le Petit Concile à l'intérieur des préceptorats princiers. En calquant leur esthétique sur les idéaux primitivistes d'hébraïsants chrétiens, soucieux d'élever les canons bibliques en une nouvelle norme esthétique, ces *Histoires* contribuèrent au débat sur l'invention des genres et tentèrent de résoudre la triple opposition partageant vérité, fiction et vraisemblance. En infléchissant les hiérarchies du champ littéraire, Choisy participa à la définition de la mission apologetique de l'écrivain, qu'elle fût religieuse en défendant la Tradition ecclésiastique et l'instrumentalisation catéchistique de la littérature, ou qu'elle fût plus proprement politique en couronnant une nouvelle déontologie historique en accord avec l'apothéose d'une idéologie monarchique nationale, dictée de façon paternaliste par le souverain lui-même.

**The tyranny of tales destructed. History and heuristic fiction in Choisy's *Histoires de piété et de morale*.** Written against the phenomenon of fairy tales, the *Histoires de piété et de morale* were the consequences of political, theological and literary debates among "dévots" at the end of the xviii<sup>th</sup> century. Ordered by Mme de Maintenon for Saint-Cyr, and dedicated to the young Duchess of Burgundy, the pieces of the abbé de Choisy were elaborated in constant reference to Fenelon and Fleury's works. The histories illustrated the political reforms of a social Catholic thought, promoted by the Petit Concile inside the tutorships of princes. Their aesthetic was the result of some primitivist ideals and Biblical canons applied to the history of literary genders. The anthology intended to solve the opposition between truth, fiction and verisimilitude. So did Choisy take part in the definition of a new apologetic task commissioned to writers. The latter consisted not only in the defence of the ecclesiastical tradition and in the exploitation of literature but was also a mean of consecrating the national monarchic ideology by winning a new historical deontology.

## AUTEUR

FABRICE PREYAT

Université Libre de Bruxelles – FNRS